

Contribution au débat sur le Grand Paris

Pour des « pôles majeurs de développement » autour de Paris

Le développement de la région Île-de-France doit se baser sur l'émergence de *clusties*, c'est-à-dire de pôles de compétitivité qui s'insèrent dans les bassins de vie alentours.

Le développement de la région Île-de-France, depuis les années 70, a beaucoup reposé sur la croissance des villes nouvelles de Cergy-Pontoise, Évry, Sénart, Marne-la-Vallée, et Saint-Quentin-en-Yvelines. Ainsi, 40 % de l'emploi créé dans la Région l'a été dans ces villes, tandis que quatre actifs sur dix travaillent dans leur ville nouvelle de résidence. Pourraient-elles pour autant contribuer au futur de l'Île-de-France et constituer des pôles majeurs de développement autour de Paris ? Ce questionnement est à replacer dans le cadre du schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif), approuvé en septembre 2008 par le conseil régional, qui explicite l'ambition de la Région pour 2030. Le Sdrif a identifié des territoires stratégiques (une quinzaine) porteurs de futurs développements jugés prioritaires, dont les anciennes villes nouvelles. Le débat sur le Grand Paris et sur le futur développement de la région Île-de-France, dont *Territoires* [1] s'est largement fait l'écho, renforce l'actualité de ce questionnement. Il montre l'extrême diversité des points de vue des élus, sept scénarios se dégageant entre les partisans d'une fusion de la capitale avec sa petite couronne et les



■ **Armand Tardella**, consultant en stratégie, et **Alain Villemeur**, économiste et consultant en innovation.

défenseurs d'un polycentrisme plus ou moins intercommunal. Dans ce contexte, le président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Robert Cadalbert (lire l'interview page 44), a initié une étude exploratoire sur la future place de cette dernière et des autres territoires stratégiques dans la croissance de la Région. Pour tenter d'y répondre de manière originale et structurante, il nous est apparu fondamental de revenir vers les dernières recherches en économie régionale pour aborder une première question : quels sont les facteurs de réussite du développement d'une métropole, alors que le moteur de la croissance réside désormais dans l'innovation ? À l'évidence, le développement de la

région Île-de-France doit s'articuler sur ces facteurs de réussite. Des entretiens ont été menés avec différents élus des villes nouvelles de Cergy-Pontoise, d'Évry et de Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi qu'avec des responsables de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région, pour vérifier si les conditions étaient réunies pour ces villes nouvelles. Sur la base de cette démarche émerge un véritable projet pour le développement de la région Île-de-France, ainsi qu'une gouvernance adaptée.

Le développement réussi d'une métropole, ou le « *clusty* »

À l'ère de la mondialisation, dans les économies développées comme la France, le moteur du développement et de la croissance réside dans l'innovation. Les pôles de compétitivité (ou *clusters*) [2], qui rassemblent notamment des universités, des centres de recherche et des entreprises innovantes, en sont le fer de lance et la région Île-de-France mise avec raison sur ses principaux pôles de compétitivité (lire l'encadré page 43). Les chercheurs ont mis en évidence que, dans le monde, les pôles de compétitivité qui réussissent remarquablement à se développer sont ceux qui sont situés dans de véritables métropoles, au point de se confondre avec elles. Ils les ont

1 *Territoires*, n° 490, septembre 2008.

2 *Clusters Mondiaux*, Sylvie Lartigue et Odile Soulard, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, 2008.

baptisés *clusty* (contraction de *cluster in the city*) [3]. L'existence d'un *clusty* est donc la condition même de la croissance dynamique d'une métropole à l'ère de l'innovation. Le *clusty* est un territoire urbain, concernant de grandes agglomérations, qui mise sur la dynamique créée par un ou des pôles de compétitivité et qui diffuse des pouvoirs d'organisation et des réseaux, afin de développer sa compétitivité sur le plan international. En d'autres termes, le *clusty* est à la croisée d'une dynamique de métropole et d'une dynamique de pôles de compétitivité à vocation mondiale, aboutissant à un rythme de développement comparable à celui de la *Silicon Valley*. Une métropole ne peut réussir sa transformation en *clusty* que si elle dispose d'un acquis important dans l'économie de l'innovation, mais également d'un véritable projet sociologique (habitat, services, etc.) et culturel la rendant attractive. Pour l'illustrer, prenons l'exemple du chercheur qui crée une entreprise innovante. Toutes les études montrent qu'il a tendance à la créer dans le bassin de vie qui entoure l'université de ses études ou de son centre de recherche, là où il a su créer ses premiers réseaux et ses premières relations professionnelles. Il sera d'autant plus tenté par l'aventure que le bassin de vie offrira des conditions favorables à la création d'entreprises (personnels de qualité, pépinières d'entreprises, incubateurs, capital risque, etc.), mais aussi des conditions de vie attrayantes et de qualité, notamment avec une vie culturelle active. Le pôle de compétitivité agit alors comme un catalyseur de l'activité économique, attirant des entreprises de fabrication ou de distribution, des emplois de service aux entreprises ou à la personne, en définitive toute une palette d'emplois, des moins aux plus qualifiés. Les chercheurs ont souligné un autre enseignement marquant : le *clusty* doit s'insérer dans l'économie d'archipel [4], les métropoles apparaissant comme des « îles urbaines » détachées de leurs territoires et connectées à d'autres îles dans le monde. Autrement dit, un *clusty* doit avoir davantage de relations avec d'autres *clusties* de par le monde qu'avec d'autres très proches et son attractivité doit s'exercer au niveau international.

Les principaux pôles de compétitivité en Île-de-France

System@tic (Saint-Aubin (91), pôle mondial,) : conception, réalisation et diffusion des systèmes complexes (180 entreprises, 178 centres de recherche et de formation).

Medicen Paris région (Paris, pôle mondial) : sciences du vivant et de la santé (89 entreprises, 20 centres de recherche et de formation).

Finance innovation (Paris, pôle mondial) : métiers de la

place financière (152 entreprises, 34 centres de recherche et de formation).

Mov'eo (Saint-Étienne-du-Rouvray (76), pôle à vocation mondiale) : automobile, ingénierie routière, transports collectifs (98 entreprises, 41 centres de recherche et de formation).

Cap Digital (Paris, pôle à vocation mondiale) : contenus numériques et technolo-

gies de l'information (350 entreprises, 150 centres de recherche et de formation).

Advancity (Noisy-le-Grand (93) : bâtiment, infrastructures, mobilité en milieu urbain (26 entreprises, 27 centres de recherche et de formation).

Astech : (Meudon, 92) : aviation d'affaires, motorisation et équipements (60 entreprises et 35 centres de recherche et de formation. ■

Les anciennes villes nouvelles : de futurs *clusties* ?

Il apparaît clairement que Cergy-Pontoise, Évry et Saint-Quentin-en-Yvelines ont un potentiel de *clusties*. L'existence de pôles de compétitivité mondiaux, ou à vocation mondiale, l'établissement de grandes universités et d'écoles supérieures, le développement à la fois de grandes entreprises et de PME, ainsi que la présence de pépinières d'entreprises sont déjà des

avec les pôles de compétitivité actuels, et en misant fortement sur le tissu de PME innovantes ;

- en affichant des spécialisations qui rendent ces métropoles « visibles » à l'international ;

- en définissant leur nouveau périmètre, basé sur le futur bassin de vie et d'emplois, et en confirmant leur statut de nouvelles centralités au sein de la région Île-de-France.

Ces anciennes villes nouvelles ont un potentiel exceptionnel de développement grâce à la force économique tirée des pôles de compétitivité, aux réserves foncières dont elles disposent et au personnel aux qualifications très diversifiées. Les opérations d'intérêt national (OIN) en cours, comme par exemple sur le plateau de Saclay, peuvent être un moyen de doper leur développement si elles s'inscrivent dans cette dynamique de métropole et de *clusty*. L'attractivité de ces villes pourrait être aussi renforcée au travers de l'aménagement d'éco-quartiers. Sur la carte des territoires stratégiques (issue du Sdrif), nous avons fait figurer, de manière symbolique, les trois *clusties* potentiels que pourraient constituer les métropoles de Cergy-Pontoise, d'Évry et de Saint-Quentin-en-Yvelines ; bien sûr, la question reste ouverte pour les autres territoires stratégiques (voir carte page 45). >>>

Le *clusty* est à la croisée d'une dynamique de métropole et de celle d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale.

atouts précieux permettant de considérer que les prérequis sont satisfaits. De plus, une vraie dynamique de l'économie de la connaissance est en cours, avec, par exemple, les projets d'un CHU et le renforcement du Génopole à Évry, d'un centre d'études sur le climat à Saint-Quentin-en-Yvelines et le développement d'un grand pôle de recherche et d'enseignement supérieur (Pres) autour de Cergy-Pontoise. En outre, le Sdrif a clairement affiché pour ces territoires leur vocation, d'une part à développer leurs pôles de recherche et d'innovation et, d'autre part, à accueillir d'importants programmes de logements. Le nouveau projet pour ces trois villes pourrait consister à les transformer en véritables *clusties* :

- en renforçant leur pôle d'innovation et de recherche, en liaison étroite

3 « Les territoires de la relation ville-industrie : les *clusties* », Frédéric Gaschet, Claude Lacour, dans *Problèmes économiques*, n° 2-947, mai 2008.

4 *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, Pierre Veltz, Puf, 1996.

INTERVIEW

Robert Cadalbert



Christian Lantte

■ **Président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, conseiller régional d'Île-de-France.**

« Développer recherche et qualité de vie »

Quel était l'objectif de l'étude sur « la place de Saint-Quentin-en-Yvelines et des autres territoires stratégiques dans la croissance de l'Île-de-France » ?

Nous nous sommes interrogés sur l'avenir, pour savoir, au moment où la Région adopte son nouveau schéma directeur, comment les anciennes villes nouvelles s'intègrent et participent à la croissance future de l'Île-de-France. Nous voulions voir également si les actions que nous menons pour conforter les bassins de vie que sont les villes nouvelles jouent bien leur rôle.

Vous avez voulu associer d'autres villes nouvelles à cette réflexion. Comment ont-elles reçu cette initiative ?

Saint-Quentin-en-Yvelines est l'une des villes nouvelles faisant partie du système multipolaire de l'Île-de-France. La question était de savoir comment conforter ces pôles et il nous a semblé nécessaire d'examiner les facteurs de croissance sur au moins deux autres villes nouvelles, Cergy et Évry, avec lesquelles nous sommes investis dans différents projets. Ce questionnaire les a particulièrement intéressées au moment où se discute l'organisation de Paris Métropole.

De quelle manière les *clusties* pourraient-ils changer concrètement le paysage francilien ?

En pensant *clusty*, nous pouvons développer à la fois la recherche et l'innovation, l'emploi et la qualité de vie. Ces *clusties* ne vont pas changer le paysage, ils vont conforter cette vision du développement équilibré et durable de la région Île-de-France. Pour bien comprendre, nous pou-

vons comparer les exemples de Sophia Antipolis et Grenoble. Dans le premier cas, Sophia Antipolis est resté un *cluster* sans la croissance attendue car, longtemps, elle ne s'est pas intégrée à la ville et n'a pas profité de ses services. En revanche, dans une autre démarche, Grenoble a démontré la réussite du système du *clusty*.

Avec ce nouvel éclairage, comment envisagez-vous les relations avec les pôles de compétitivité de votre territoire ?

Saint-Quentin-en-Yvelines compte huit pôles de compétitivité sur son territoire. Ces pôles sont avant tout des *clusters*. La nouveauté, c'est que les collectivités locales en sont à présent parties prenantes et cela participera de leur réussite. Si on réfléchit au développement du plateau de Saclay, avec l'ambition de créer un pôle de recherche et d'innovation à dimension mondiale, on ne peut le faire en dehors d'une démarche *cluster + city*. Cela veut dire concrètement que les chercheurs, les entreprises implantées ou celles à venir ont déjà ou auront besoin de logements, de transports en commun, de services publics, de tout de ce qui fait la ville.

Que pensez-vous du scénario de gouvernance en « double marguerite » proposé par les consultants ayant réalisé l'étude ?

La gouvernance doit être au service des projets. Les intercommunalités sont des structures de gouvernance souples et adaptées au territoire pour répondre aux besoins de gouvernance des *clusties*. Les élus locaux sont les mieux à même de servir et de répondre au plus près aux besoins des entreprises et des habitants. ■

>>> suite de la p. 43

Le nouvelle stratégie de développement de la région Île-de-France

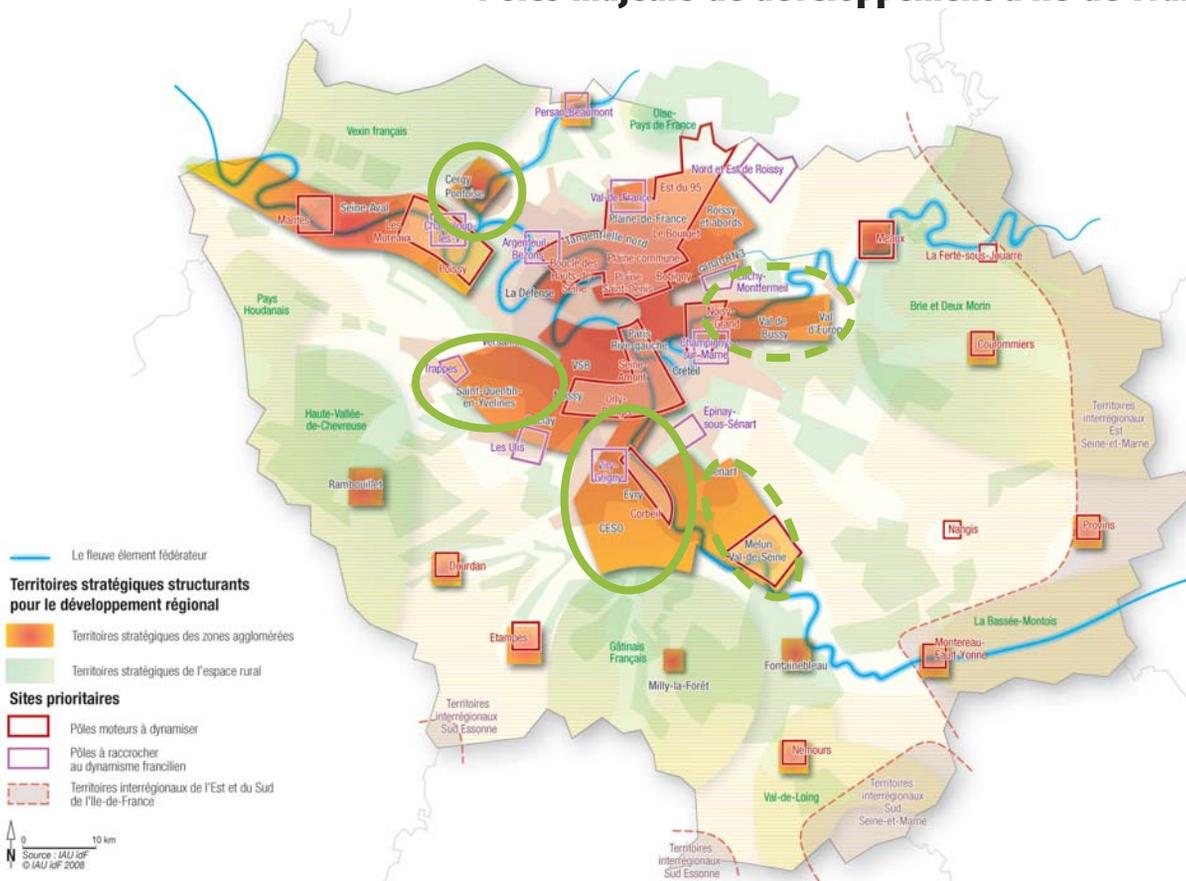
Il convient d'examiner si les acquis sont suffisants dans les autres territoires stratégiques pour envisager l'objectif de *clusty*. Cependant, il y a lieu de penser que se dessinerait ainsi le projet de plusieurs (peut-être cinq à dix) pôles majeurs de développement autour de Paris et de sa première couronne. La future croissance de la région Île-de-France reposerait alors essentiellement sur le cœur de l'agglomération, sur des *clusties* et sur des territoires stratégiques à vocation régionale. Ces pôles de développement sont surtout situés en deuxième couronne, celle de toutes les difficultés, avec notamment des temps de transport plus longs, des consommations énergétiques plus élevées et des cadres de vie insuffisamment attractifs. Le développement accru des *clusties* serait un moyen efficace de faire face à l'insuffisance criante de logements en Île-de-France et à la nécessité de prévoir la construction d'au moins 1,5 millions de logements d'ici 2030. Le support de l'État et de la Région signerait le retour des « maires bâtisseurs », tandis que le dynamisme économique assurerait une forte proportion d'emplois sur place. Une région comme l'Île-de-France doit aussi se développer selon « un polycentrisme hiérarchisé » [5], c'est-à-dire avec un cœur d'agglomération et des centralités externes. Autrement dit, les futurs *clusties* doivent envisager leur développement en étroite relation avec Paris et les autres centralités, ce qui confère un rôle majeur de coordination et d'arbitrage à la Région.

Le scénario de la double marguerite

La nouvelle stratégie consiste donc à faire émerger autour de Paris des pôles majeurs de développement qui soient des *clusties*, tout en reconnaissant qu'une telle transformation ne se décrète pas. L'émergence des nouvelles centralités et des bassins de vie correspondants pourrait

5 Paris Métropole, Formes et échelles du Grand Paris, Philippe Panerai, éditions de la Villette, 2008.

Pôles majeurs de développement d'Île-de-France



s'opérer au travers du renforcement des intercommunalités, en vue de constituer des communautés urbaines aux pouvoirs élargis.

Ceci débouche sur un scénario que nous proposons de dénommer « scénario de la double marguerite ». Autour du cœur de l'agglomération, on distinguerait alors :

- les « petits pétales », c'est-à-dire les territoires stratégiques à vocation régionale, qui auraient, pour fixer les idées, une gouvernance de communauté d'agglomération ;
- les « grands pétales », c'est-à-dire les territoires stratégiques à vocation de *clusties*, avec une gouvernance de communauté urbaine.

Ce scénario diffère des sept scénarios déjà proposés [6] par différents élus, mais il pourrait s'inscrire dans la lignée de plusieurs d'entre eux. Il a l'avantage de s'appuyer sur la dynamique du regroupement intercommunal déjà engagé en Île-de-France, mais aussi

celui de ne pas bouleverser les institutions actuelles ou d'en faire un préalable. À l'appui de ce mouvement, mentionnons la volonté de Manuel Valls, président de la communauté d'agglomération Évry-Centre-Essonnes, regroupant actuellement 110 000 habitants, de fédérer 300 000 à 500 000 habitants autour de secteurs économiques stratégiques [7]. Ce scénario de gouvernance renforcée pour des territoires stratégiques de la deuxième couronne devrait faciliter la réalisation des objectifs du Sdrif (croissance, emplois, logements, transports, écologie), tout en donnant un vrai dynamisme à des territoires très exposés aux risques de mutations économiques (par exemple les délocalisations de l'industrie ou de la recherche et développement), qui pourraient s'amplifier avec la crise économique actuelle. En définitive, il faut considérer les anciennes villes nouvelles, ainsi que d'autres territoires stratégiques, comme un atout excep-

tionnel pour bâtir le développement de l'Île-de-France, dans les prochaines décennies, en cohérence avec le Sdrif, à condition d'articuler ce développement avec celui des pôles de compétitivité. Ce projet de bâtir de véritables métropoles ayant une vocation de *clusties* est de nature à redonner à la Région une véritable attractivité, en conciliant les conditions du développement et celles de la qualité de vie. L'État et la Région seraient évidemment des acteurs essentiels de ce processus, le premier au travers notamment des opérations d'intérêt national qui sont en cours, le second au travers de la gouvernance d'ensemble. ■

6 La métropole Paris Île-de-France, le bulldozer, la marguerite, Paris Métropole, la communauté urbaine, le Paris des cathédrales, un Grand Paris *ad hoc*. Voir *Territoires* n° 490, septembre 2008.

7 « Plus de trente ans après sa création, Évry se cherche un centre », dossier des *Échos*, 5 février 2009.